

Séance extraordinaire du 5 septembre 2018

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 5 septembre 2018 tenue à 19h10, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Monsieur Denis Fortier
District # 3 Madame Rita Fortier
District # 4 Madame Chantal Bouchard
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2018-09-339 Ouverture de la séance

ATTENDU QUE tous les élus sont présents et qu'ils renoncent à l'avis de convocation.

Il est proposé par Madame Micheline Robert
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la séance soit ouverte.

2018-09-340 Achat d'une nouvelle camionnette

ATTENDU QUE l'achat d'une nouvelle camionnette est nécessaire puisque la camionnette Ford F-250, année 2005, 4x4, acheté en janvier 2018 a été accidentée et déclarée non réparable ;

ATTENDU QUE la camionnette que deux élus sont allés voir aujourd'hui n'était pas dans l'état à laquelle on s'attendait;

ATTENDU QU'une camionnette Dodge RAM 2500, année 2009, 4x4, diesel, a été vu à East-Angus (Westbury) par M. Yvan Goyette et M. Denis Fortier et correspond davantage à ce que l'on recherche;

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE l'achat de la camionnette soit autorisé pour un montant maximum de 18 000\$ avant taxes ;

QUE M. Denis Fortier ou M. Yvan Goyette soient autorisés à signer les documents nécessaires pour effectuer la transaction avec le vendeur et pour faire les transferts à la Société de l'assurance automobile du Québec.

QUE l'argent des assurances soit utilisé pour payer cet achat et que la différence soit prise au surplus, si nécessaire.

QUE la résolution # 2018-09-337 soit annulée.

2019-09-341 Confection d'autocollants avec logo de la municipalité

Il est proposé par Monsieur Denis Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE deux autocollants avec le logo de la municipalité soient achetés pour mettre sur la nouvelle camionnette.

2018-09-342 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Micheline Robert
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 19h25.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière